



Fermeture temporaire de la rue des fossés

Par arrêté 25-179 du 29 décembre 2025, l'entreprise La tournée du coq est autorisée à implanter une zone de chantier et à la signaler du lundi 12 janvier 2026 8h au vendredi 6 février 2026 18h sur le Carré de la République et rue des fossés.

Dans le cadre des travaux, **la rue des fossés pourra être fermée temporairement à la circulation de manière ponctuelle et non continue sur la période du 12 janvier au 6 février 2026**. La fermeture sera limitée aux jours strictement nécessaires à l'exécution des travaux. En dehors des périodes de fermeture autorisées, la circulation devra être rétablie. Une déviation sera mise en place et signalée par l'entreprise les jours de fermeture de la rue des fossés. Les véhicules seront déviés par la place du Général Barès, la route départementale n°5 dite rue Gambetta et la place Peyrot, comme indiqué sur le plan ci-dessous.

